



## Rétablissement de la pension alimentaire

Par **versini**, le **24/09/2008** à **16:24**

bonjour je suis divorcée et j'avais 2 enfants à charge. Il y a 2 ans mon fils est partis vivre chez son père qui en a prit la garde légale. Mais mon fils a été placé par l'ASE un mois plus tard, la pension alimentaire pour mon fils a été annulé. Son père ne me verse plus de pension alimentaire pour sa fille depuis 2 ans. Suis je en droit de lui demander de rétablir la pension alimentaire pour ma fille? car aujourd'hui mon ex mari ne subvient pas au besoin de ses enfants. Ma situation a changé et mes ressources aussi (je suis remariée et je suis en congé parental).